

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU

THUIT DE L'OISON EN DATE DU 12 FÉVRIER 2026

L'An Deux Mille Vingt-six, et le douze février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilbert DOUBET, Maire de la commune de Le Thuit de l'Oison.

ETAIENT PRESENTS :

	GALLET Noémie	
BARRIERE Jean		ODIENNE André
BRIENS Denis	HAILLIEZ Céline	OGER-GALLEMAND Maryline
	KAMBRUN Nicolas	PETIN Claude
BUISSON Annick		
DOUBET Gilbert	LEMARCHAND Thierry	
CORNILLOT Olivier	LESUEUR François	SAEGAERT Elise
DEVAUX Anne	LETOUQ Marie-Claude	VAN DUFFEL Christine
FRANCOIS Annick	MAINIE Ludovic	

Maire Conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES :

AUBIN Béatrice	Procuration à VAN DUFFEL Christine
GINER Sophie	Procuration à DOUBET Gilbert
GROSSIN Anne	Procuration à LEMARCHAND Thierry
LEBAILLY Eric	Procuration à BRIENS Denis
MONNIER Fabrice	Procuration à ODIENNE André

ABSENTS : ARGENTIN Patrick, BROUT Cédric, NEVEU Magalie, RIOULT Mélanie, RIVIERE Délia

SECRETAIRE DE SEANCE : Noémie GALLET a été élue secrétaire de séance

DATE DE CONVOCATION : 04/02/2026 **DATE D’AFFICHAGE** : 04/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : en exercice : 29 présents : 19 votants : 24

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Numéro de délibération	Objet	Approuvé/Refusé
2026-005	Approbation du Compte Financier Unique – Budget Espace Marchand	Approuvé à l'unanimité
2026-006	Approbation du Compte Financier Unique – Budget Commune	Approuvé à l'unanimité
2026-007	Débat d'Orientation Budgétaire	Approuvé à l'unanimité
2026-008	Affectation des résultats 2025 – Budget Espace Marchand	Approuvé à l'unanimité
2026-009	Affectation des résultats 2025 – Budget Commune	Approuvé à l'unanimité
2026-010	Subventions communales 2026	Approuvé à l'unanimité
2026-011	Taux d'imposition 2026	Approuvé à l'unanimité

2026-012	Budget Primitif 2026 – Budget Espace Marchand	Approuvé à l'unanimité
2026-013	Budget Primitif 2026 – Budget Commune	Approuvé à l'unanimité
2026-014	Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »	Approuvé à l'unanimité
2026-015	Participation financière de la commune pour l'acquisition par les administrés d'un robot tondeuse	Approuvé à l'unanimité
2026-016	Participation financière de la commune pour l'acquisition par les administrés d'un vélo électrique	Approuvé à l'unanimité
2026-017	Achat de 9 549 m ² du terrain AC 253	Approuvé à l'unanimité
2026-018	Fixation des loyers du local culturel du Thuit-Anger	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 19h04

